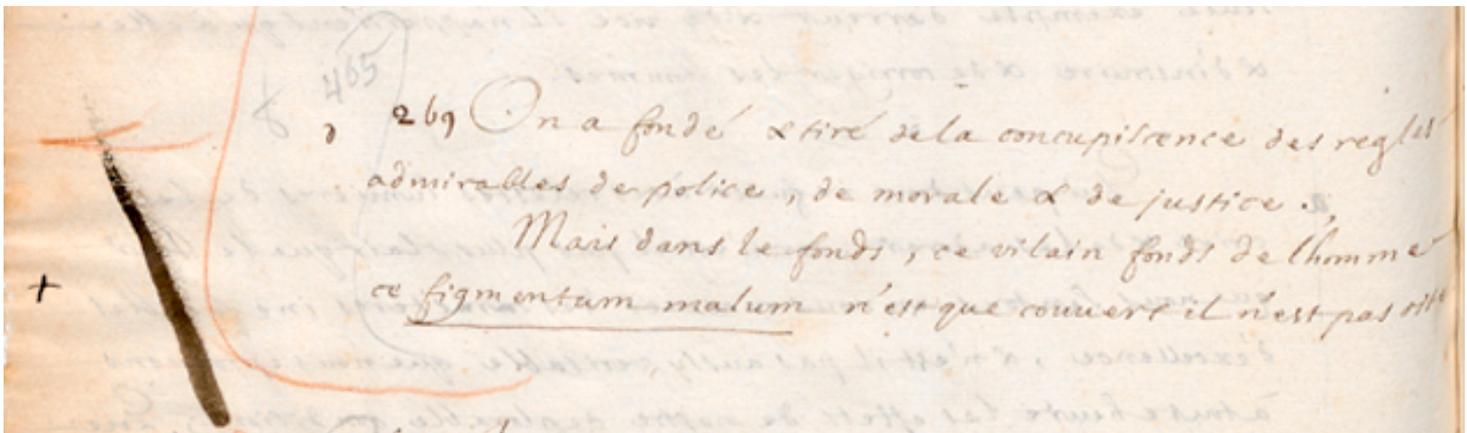
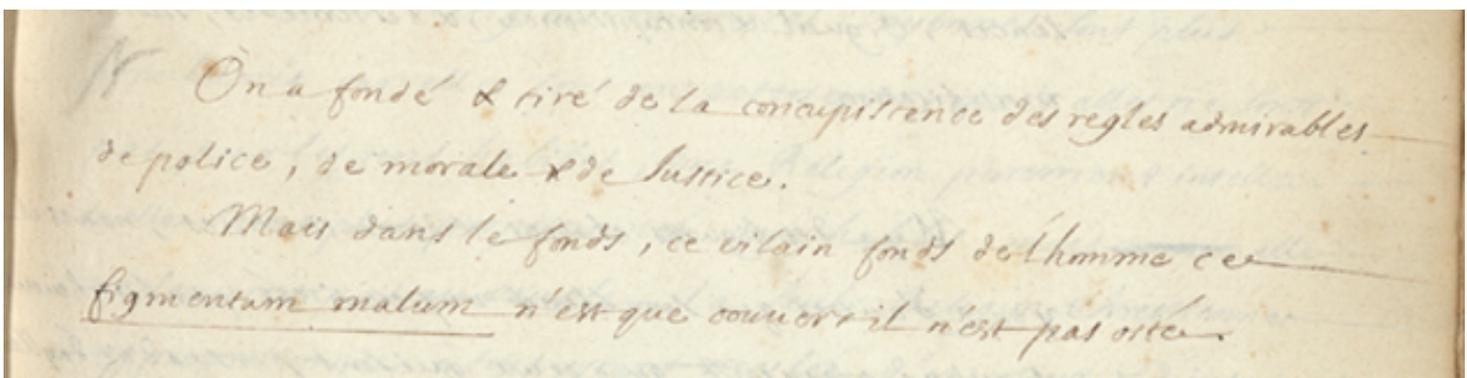


Transcriptions des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>C<sub>1</sub>, p. 107 v°C<sub>2</sub>, p. 133

Marques en marge de C<sub>1</sub> (concordance et 8 au crayon, chiffres, lettre et croix à la plume, < et accolade à la sanguine) et de C<sub>2</sub> (N au crayon) : voir la description des Copies C<sub>1</sub> et C<sub>2</sub>.

La sanguine a été utilisée par Étienne Périer pour sélectionner des fragments pour l'édition de 1678. Dans la plupart des cas ce type de marque correspond à un thème de l'édition dans lequel Étienne Périer propose d'intégrer le fragment sélectionné. L'accolade signale que l'information < Injustice, écrite à la sanguine en marge du fragment précédent, s'applique aussi à ce fragment. Étienne Périer se proposait donc d'intégrer ce fragment en 1678 dans un chapitre dont le thème est associé à l'injustice (probablement le chapitre XI, *Injustice et corruption de l'homme*). Ce fragment, qui n'a pas été retenu dans l'édition de janvier 1670 n'a pas eu plus de succès en 1678.

Les deux Copies transcrivent le même état du texte, conforme au manuscrit original.

Le texte est séparé des autres fragments dans les deux Copies.